



CAP MATIFOU



**JOURNAL DES ANCIENS ELEVES
ET DES PERSONNELS
DE L'ENPA**

MAI 1983. n°15

VOUS RECONNAISSEZ-VOUS ?



NECROLOGIE

Parents et Alliés ont la douleur de vous faire part du décès de:

ROUDIERE Jean	Promo 48-52
BRUEL Louis	Non adhérent
DENIS Georges	Décédé le 28.02.1983

NAISSANCE

Monsieur et Madame MOUGEOT Robert (Promo 56-60) sont heureux de vous faire part de la naissance de DANIEL le 2 Avril 1983.

Nous regrettons de ne pouvoir insérer dans notre Journal, faute de place, la lettre de démission de Monsieur Marc TALTAVULL en tant que membre du Bureau Central, du Conseil d'Administration et en tant que Directeur de la publication de Cap Matifou. Nous nous engageons à publier sa lettre en bonne place dans le n° 16 de Cap Matifou.

Sommaire

EDITORIAL	Pages 3 et 4
MEJANES EN CAMARGUE	Page 4
FINANCIEREMENT VOTRE	Page 5
NOTRE COURRIER	Page 6
CANCAN 1°... JUIN 1954	Pages 7 et 8

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
BUREAU CENTRAL

SIEGE DE L'ASSOCIATION
Luc SAID

309, route de Bandol
83110 SANARY/MER

TRESORIER PRINCIPAL.
COTISATIONS
René ROBEIN

Impasse Anne Franck
LA DEVESE 34500 BEZIERS
Tél: (67) 62.02.77

RESPONSABLE DU FICHER.
CHANGEMENTS ET
NOUVELLES ADRESSES
Angèle AYMANTT
Les Hauts de Bonneveine
Bt A. Avenue Jean Malrieu
I3008 MARSEILLE
Tél: (91) 72.38.53

IMPRIMERIE

IMPRIMERIE P. CAVECCI
SIX-FOURS-VAR - (94)25.77.79

LE DERNIER ROUND, OU LE JUSTE POUVOIR



Contrairement à ce que je vous annonçais dans la lettre circulaire du 28 avril dernier, la journée du 22 mai sera pour vous, uniquement une journée de détente, consacrée à la bonne humeur et à la joie de se retrouver.

C'est dans cet éditorial que je vais vous exposer ce que je vous aurais dit à MEJANE, le 22 mai, afin que chacun calmement puisse se faire une opinion sur l'action que nous avons menée, depuis l'année 1980. Je ne relaterai que les faits les plus importants qui se sont produits depuis 1981, bien que 1980 ait été l'année des illusions perdues, quant à la bonne foi de la D.T.C.A.

a) Le 31 juillet 1981, un dossier adressé à Monsieur le Président de la République, a été transmis par son chef de Cabinet André ROUSSELET, à la D.G.A. — Réponse de la Délégation Générale pour l'Armement : « Une demande d'homologation du Diplôme d'Elève Breveté (D.E.B.) de l'E.P.A., au niveau IV, doit être transmise à la Commission d'homologation, au début de l'année 1982 (cette réponse ne fait aucune allusion à la demande d'équivalence du D.E.B. de l'E.N.P.A., avec le D.E.B. des Ex-E.N.P. de l'E.N., formulée dans la demande du 31 juillet 1981.

Par décision de la majorité des membres du Conseil d'Administration, réuni le 20 mars 1983 à Bandol, une lettre recommandée avec avis de réception a été suivie d'une réponse tout aussi décevante, avec en plus le cocasse de l'histoire.

b) Par l'intermédiaire de Monsieur le Secrétaire d'Etat aux Rapatriés Raymond COURRIERE, le Ministre de la Défense, Monsieur Charles HERNU a été informé de l'affaire E.N.P.A. avec à l'appui, les principales preuves de cet abus de pouvoir.

Deux concessions de la D.T.C.A. sont à mettre à l'actif de l'intervention du Ministre de la Défense.

1) Tous les anciens élèves de l'E.N.P.A., promotions 1958-62 et 1959-63, peuvent demander à Monsieur le Directeur de l'E.A.P. (Etablissement Aéronautique de Paris), leur diplôme D.E.B. et D.S.A. pour (le (T.I.), ainsi leur B.E.P.A. pour les (I).

2) La lettre recommandée avec avis de réception, sans enveloppe, qui, à une autre époque aurait été rejetée, a été suivie d'une réponse adressée à quelques-uns d'entre vous, (il est évident que la D.T.C.A., ne pouvait répondre individuellement aux cinq cents lettres reçues).

Je vous communique la réponse faite à M. TUR Léo, 3, passage Ponsard, 93260 LES LILAS, ainsi que celle de M. SALABERT Jean, 42, Avenue du Marais, 40600 BISCAROSSE.

Monsieur,

Comme suite à votre lettre citée en référence, j'ai l'honneur de vous informer que les périodes d'apprentissage que vous avez effectuées à l'Ecole **NATIONALE PROFESSIONNELLE DE L'AIR** de CAP-MATIFOU (Algérie) ne sont pas validables au titre du Code des Pensions Civiles et Militaires de retraite. Par contre, elles peuvent, sous certaines conditions, être prises en compte pour l'appréciation de la durée des services (37,5 années) exigées pour l'ouverture du droit à la cessation anticipée d'activité.

Veuillez agréer, Monsieur,... etc...

Signé : Le Chef du Service du Personnel de l'E.A.P.

Claudine MIRA

Quel chantage se cache encore sous l'expression «SOUS CERTAINES CONDITIONS».

Pourquoi nous attaquons la DTCA en CONSEIL D'ETAT ?

Réponse : L'ECOLE NATIONALE PROFESSIONNELLE DE L'AIR, ayant été effectivement une E.N.P. dans toute l'acceptation du «sigle», doit cesser, d'être considérée avec mépris par la D.T.C.A. et d'être traitée comme une modeste école d'apprentissage. Monsieur l'Ingénieur Directeur des Etablissements Aéronautiques de PARIS, BAQUEY, devrait s'en souvenir, lui qui a été élève de cette «Ecole».

Compte tenu de ce qui précède, la D.T.C.A. et la D.G.A. ne doivent plus s'opposer à l'équivalence entre le «Diplôme d'Elève Breveté» D.E.B. de l'E.N.P.A., et celui des E.N.P. de l'Education Nationale. Cette équivalence doit être accordée sans aucune condition préalable, puisqu'il s'agit de réparer une injustice, et un abus de pouvoir flagrant, de la part de la Direction de l'Ecole, et du Général MARTIN, qui appartenaient tous deux à la D.T.C.A., le second comme Directeur Technique Régional de l'Aéronautique : D.T.R.A. en Algérie.

Le Conseil d'Etat aura à statuer sur l'abus de confiance commis à l'entrée à l'école, envers les élèves et leur famille en leur laissant croire par une publicité mensongère que cette école était reconnue par l'Etat alors que l'E.N.P.A. n'était qu'une école privée ; et également sur la délivrance de faux diplômes, au nom du Ministère de l'Air, avec de faux articles empruntés au décret du Statut de l'Ecole d'apprentissage E.P.A. n° 46.1523, publié au J.O. du 22 juin 1946, page 5557, habilité à délivrer un D.E.B., équivalent à un C.A.P. ou un B.E.I.

C'est après avoir épuisé depuis trois ans toutes les tentatives de conciliation, que notre Amicale a pris la décision de recourir au Conseil d'Etat, contre les responsables de la D.T.R.A., en Algérie, qui ont signé ces diplômes pour ampliation, et surtout contre la D.T.C.A. qui ne pouvait ignorer les faits.

Tous ceux qui ont été lésés au cours de leur carrière, et risquent encore d'être victimes à leur retraite de ces actes inqualifiables seront d'accord pour que ces abus de pouvoir soient dévoilés, afin que la vraie justice triomphe.

50 Frs T.T.C.

VINS ROUGE - ROSÉ 1/2 litre
CAFÉ compris

★

ASSIETTE CHARCUTIÈRE
(Jambon cuit, Terrine, Cervelas,
Beurre, O.C.)
avec CRUDITÉS

★

BOEUF A LA MODE GARDIANNE

ou

FRICASSÉE DE POULARDE
A L'ARLÉSIENNE

ou

POULET ROTI

★

RIZ A LA CAMARGUAISE

★

FROMAGE DU GARDIAN

★

GLACES

★

APÉRITIF

avec MOULADE à la BRAISE : 30 Frs

APÉRITIF

avec AMUSE-GUEULES : 20 Frs

Réunion de l'assemblée Générale

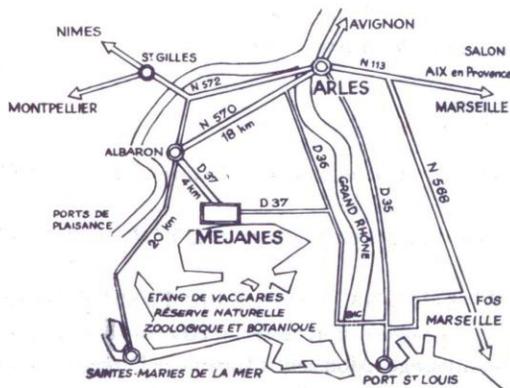
le 22 Mai 1983 à

MÉJANES en CAMARGUE

Loisirs nombreux ...

Dernière minute

Il faut retenir vos places, avant le
20 Mai au soir, auprès du restaurateur. tél: (90) 97.10.51



FINANCIEREMENT VOTRE



En considérant que l'«ON PEUT TOUJOURS AMELIORER DES RESULTATS» j'ai été amené à proposer, au bureau central, diverses procédures d'encaissement des cotisations.

Nous avons diverses solutions :

a) Continuer à informer par la case figurant en dernière page de nos journaux.

b) Utiliser deux propositions des P et T.

c) Imaginer une nouvelle formule qui pouvait - ou devait - faciliter votre tâche, tout en simplifiant la mienne.

Nous devons frapper, à vos diverses portes, pour vous solliciter, sans vous importuner.

C'est ainsi qu'est né la «Formule de paiement», expédiée aux divers membres de l'Amicale, le 7 Février 1983.

Cette formule est d'apparence simple. Elle a cependant 2 inconvénients :

a) avoir nécessité un investissement de 2022 francs en timbres, papier, enveloppes.

b) avoir demandé un gros travail quotidien du 26 décembre 1982 au 7 février 1983, en divers relevés effectués par Madame Aymant et moi-même, préparation des enveloppes (expéditions et réponses), timbrage, information des circulaires pour pointer les cotisations dues.

Il faut vous dire que le 6 février nous avons 1092 cotisations à rentrer

soit 24 impayées pour l'année 1979

53 impayées pour l'année 1980

129 impayées pour l'année 1981

329 impayées pour l'année 1982

et 557 impayées pour l'année 1983,

ce qui est normal en ce tout début d'année.

1092 cotisations à 60 F peuvent amortir un investissement de 2022 F (valeur citée ci-dessus).

Je ne vais quand même pas rêver, en votre présence pour espérer une entrée d'argent de 60 F x 1092 = 65520 F

Depuis la 10 février, les chèques arrivent. Je reçois :

- des excuses pour paiements tardifs
- des encouragements pour continuer le travail (avec tous les membres de l'équipe, qui animent l'amicale)
- des «Bravo pour votre dévouement»
- des «Merci pour assurer la survie de notre amicale»
- des insultes : «le bénévolat n'autorisant aucune erreur...»

A ce jour, soit, un peu plus de deux mois après l'émission des «formules de paiement» l'Amicale compte 562 adhérents, dont 366 sont à jour. Je les déclare fidèles, disciplinés, amicalistes.

Pour les autres, une décision était à prendre, c'est ainsi que le 17 Avril 1983, le Bureau central s'est prononcé :

«Nous devons suspendre les expéditions des journaux à ceux dont les cotisations de 3, 4 et 5 ans demeurent impayées».

«Nous prononçons la radiation des membres qui ne font pas l'effort de payer leurs cotisations.

CETTE RADIATION N'A RIEN D'UNE SANCTION, TOUT MEMBRE PEUT, S'IL LE DESIRE, S'ACQUITTER DE SES COTISATIONS. DEPUIS LE 7 FEVRIER 1983, TOUT MEMBRE SAIT CE QU'IL DOIT. ALORS ! A LUI DE DECIDER S'IL VEUT FAIRE VIVRE L'AMICALE.

Voici les noms, prénoms et n° d'adhésion de :

1°/ Ceux dont les cotisations 79, 80, 81, 82 et 83 demeurent impayées.	3°/ Ceux dont les cotisations 81, 82 et 83 demeurent impayées :
1. AMATE Bernard 144	1. AMAR Claude 384
2. ARBONA Christian 21	2. AMBROSINO Sylvestre 223
3. BAYOL Albert 338	3. ANTOINE J.-Denis 373
4. BERTRAND Pierre 332	4. ASTORG J.-Paul 351
5. BOELL Alain 308	5. AUBERGER Michel 484
6. DALLE Pierre 379	6. BATIGNE Yves 403
7. DIELH André 280	7. BELTRA Sylvère 240
8. ELLUL Guy 335	8. BERGONZO Christian 434
9. ESPINASSE Michel 369	9. BIREPINTE Jean 179
10. FONTAINE Marceau 72	10. BUCHMANN Yves 287
11. GARAUDET Daniel 95	11. BUFORN André 247
12. GOUBET Christian 174	12. BUILS Roger 388
13. GUICHARD Paul 45	13. CAMPS André 318
14. LAURAIN André 227	14. CAMPS Pierre 339
15. LAURENT Joseph 320	15. CHAVE Jean-Pierre 192
16. LOPEZ Roger 314	16. COISMAN Norbert 455
17. THOMANN Charles 225	17. GREGORIO Georges 158
18. THOMAS René 305	18. DELIA Camille 122
	19. FARRUGIA Maxime 61
	20. FEMENIA Jean-Pierre 485
	21. FLORES Marc 14
	22. FORTUNET Jean 210
	23. FOURTY Norbert 375
	23. GALLO Christian 482
	25. GARCIA Roger 20
	26. GONZALES Lucien 368
	27. HAURIC Edmond 427
2°/ Ceux dont les cotisations 80, 81, 82, 83 demeurent impayées	28. JOURDAN André 303
1. ALCARAZ Robert 67	29. MARRAS Marcel 213
2. BONARDI Jean-Pierre 180	30. MARTINEZ Robert 17
3. COSTE Claude 444	31. MARTY Gérard 502
4. DUPRAT Jean-Pierre 410	32. MESSAOUD Redouane 171
5. FERRONE Michel 166	33. MEYLAN Jean-Pierre 467
6. GAUTIER Michel 224	34. MICHEL Etienne 449
7. GINER Yvon 281	34. MICO Ferriand 276
8. GIPOULOU Alain 215	36. MIGNOT André 256
9. LOPEZ Lucien 420	37. MILLIA Claude 473
10. LORENT Michel 249	38. MOLINES Gilbert 269
11. LOUSTAU Fernand 159	39. MONCHO Auguste 301
12. MARTIN René 381	40. MONDET Jean-Paul 260
13. MOULIN J.-Gérard 445	41. MORENO André 491
14. NOGUES Pierre 442	42. NADAL Alain 207
15. PALACIOS Vincent 241	43. NAPOLI Joseph 142
16. PASTOR Charles 429	44. PAGES Jean 177
17. PATOLE Antoine 358	45. PECRIAUX Georges 488
18. RODRIGUEZ Adrien 328	46. ROUSSET Francis 370
19. SANTOS Louis 194	47. SANCHEZ Antoine 315
20. VOISEMBERG Jacques 361	48. SARFATI René 476
	49. SCHWARZ Henri 465
	50. SINTES Norbert 468
	51. TRIAY Robert 348
	52. VIGIANO Claude 222
	53. VIRELLO Charles 41
	54. VROLYK Jean-Louis 188

Ces 92 retardataires représentent

60 F x 54 x 3 = 9 720 F

60 F x 20 x 4 = 4 800 F

60 F x 18 x 5 = 5 400 F

donc **19 920 F**, soit **30%** des cotisations espérées.

Pour terminer, je demande à tous ceux qui peuvent contacter les amicalistes retardataires, de bien vouloir les relancer. D'avance, je leur formule mes plus vifs remerciements.

Demeurant «Financièrement Vôtre»

René ROBEIN

Trésorier Général - Promo 52-56

Notre courrier

CLAUDE REYRE
La Fontaine des Loriots
78630 MORAINVILLIERS

Le 16 Avril 1981

Monsieur Crisias,



Je vous adresse le montant de ma cotisation 1981.

Par l'intermédiaire de notre bulletin, j'ai eu le plaisir de retrouver quelques camarades et de revivre notre jeunesse. Les photos publiées sont autant de souvenirs exhumés, de bons moments rappelés - les moins bons s'estompent - Qui ne se

souvient de ces longues heures d'étude, ces soirées interminables alors que sous les étoiles, perchée sur la plus basse branche de nos eucalyptus, la chouette nous invitait à l'évasion.

Si nous ne l'entendions pas, il y avait toujours un brave camarade en quête de farce pour nous rappeler ce cri monotone et interminablement répété, véritable métro-nome berçant nos chaudes soirées de veille studieuse ou de torpeur récupératrice.

C'était toujours le printemps pour moi, ou bien l'été, toutes les fenêtres étaient ouvertes, nous apportant un air frais et plein de senteurs.

Le silence en plus, rendait ces instants solennels ou propices au repos des pauvres élèves ayant parcouru plus de 1000 km entre samedi soir et lundi matin.

Nous n'hésitions pas à faire de tels voyages pour assister à un match de football, de notre équipe senior de nos villages.

Cela pouvait être la PGS contre l'USMO, ou tant d'autres rencontres historiques de notre jeunesse.

L'étude du lundi soir était donc des plus calmes sauf lorsque parfois, sans prévenir, un bruit de gravillons sous le poids des roues de bicyclette particulièrement chargée se terminait par un grincement salubre de freins avertisseurs et avant-coureur de sanctions à prendre dans la senteur d'un nuage de fumée de tabac Amsterdamer... vous savez... Alors... à ce moment la chance était d'un côté ou de l'autre de la fenêtre ouverte donnant sur la nuit de Matifou ou bien le réflexe l'avait emporté sur la torpeur et nous avions transformé notre position d'étude du Yoga relaxé, en une attitude de travailleur et c'était gagné - ou bien - c'était la pipe fumante de Mandrillon qui avait été plus rapide. Elle désignait alors les heureux élus de la colle du week-end suivant...

...celui où nous restions à l'école !

Les quelques photos entrevues m'ont permis de revivre ces moments et ces souvenirs que je vous livre, Mon Cher Monsieur Crisias, si vous voulez.

Si vous le souhaitez, vous pourrez publier les passages que vous jugerez intéressants pour raviver la mémoire de la 1ère c... promo 1950 et tant d'autres.

Avec toute mon amitié, le plaisir d'avoir revécu quelques instants avec la promo, recevez mes cordiales salutations.

CLAUDE REYRE
La Fontaine des Loriots
78630 MORAINVILLIERS

Le 21 Avril 1981

Monsieur Crisias,

Au cours de ma carrière dans l'Armée de l'Air, j'ai constaté que les officiers ayant effectué la préparation à «L'Ecole de L'Air de Salon de Provence» à l'école des pupilles de l'Air de Grenoble bénéficiaient d'années d'ancienneté correspondant aux années d'études à Grenoble, en plus de celles dues au titre de leur carrière, pour les droits à la pension de retraite.

Je me suis permis de faire une comparaison entre les engagements de ces personnels et les nôtres. De la même façon, ces deux écoles dépendaient du Ministère de l'Air. A ce titre, nous étions boursiers, nous nous sommes engagés à servir l'Administration :

Travaux de l'Air - Agents Techniques - Officiers de l'Armée de l'Air - pendant toute notre carrière.

Les années passées à l'Ecole de Cap Matifou, à partir de l'âge de 18 ans, devraient donc pouvoir être validées pour droit à pension de retraite par notre Ministère de tutelle.

Cette mesure s'appliquerait à de nombreux camarades, ces cas étant limités par la fermeture de notre Ecole.

Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir me donner votre avis sur cette question.

Dans l'attente, veuillez accepter, Monsieur Crisias, l'expression de mon profond respect.



En souvenir de notre camarade Jean Roudière décédé
accidentellement il y a quelques mois.



Stage à

C'est une

Enquête de

Jean Roudière



Il est toujours agréable d'être le représentant d'une communauté appréciée justement. Monsieur REY, Chef de Service à AIR ALGERIE, m'a vanté les qualités de BERGERAT, de ROUQUIER et de BARRIOS...

Je suis heureux de leur consacrer l'essentiel de cet article. Ce sont eux qui l'ont inspiré.

Je dois remercier le Chef du Personnel de l'AIA et le Chef du Service Entretien d'avoir bien voulu faciliter ma tâche de journaliste occasionnel en favorisant mon entrevue avec M. REY.

La Compagnie AIR ALGERIE, que nous connaissons plus ou moins, entretient sur la Base de Maison-Blanche, un atelier de piste destiné aux réparations courantes d'avions qu'elle emploie. Cent-dix personnes constituent son effectif. Ce potentiel humain est suffisant en temps ordinaire pour faire face aux différentes éventualités. Il demande à se compléter quand il s'agit de procéder aux révisions de 1800 heures d'avion DC4.

AIR ALGERIE fait alors appel à des spécialistes. Il trouve à l'AIA de Maison-Blanche un foyer. Six camarades de notre Etablissement dont trois anciens élèves ont été désignés pour aider le personnel AIR ALGERIE dans cette tâche de révision.

Le 11 janvier 1954 commence pour eux cette existence d'extradition. Ils sont vite englobés dans leur nouvelle activité. Après un indispensable parrainage, les voici livrés à eux-mêmes, face à leur travail qui devient le leur au même titre que celui de l'ancien AIR ALGERIE.

Très peu de temps a suffi aux Chefs pour se rendre compte qu'ils avaient affaire à des «purs».

Mais eux sont d'abord étonnés. Le matin à 7h45, quand débute le travail, la formalité de la

pendule et du carton pendule n'existe pas. Une étrange communauté tout de même ! Chefs, ouvriers, spécialistes ou non, partagent une même conviction, celle d'être pénétrés du travail aéronautique pur. La tendance du travail est laissée à l'initiative de celui qui le fait. Celui-ci crée quelque chose. Il y met son cœur, son savoir, son imagination. Plus question de temps alloué.

M. REY explique : *«Chacun est un spécialiste pénétré d'un système. Mais ce spécialiste devient un vérificateur de zone et œuvre simultanément avec l'électricien, le radio, monteur cellule, etc... Son esprit d'initiative et son jugement le transcendent hors de sa spécialité. Il n' pas le complexe de sa «qualification». Pour un moment, il est devenu un «créateur universel» donnant ses appréciations et même ses ordres. L'instant plus tard, il sera redevenu lui-même ou même un autre...»*

Nos camarades habitués au minutage du travail trouvent l'aventure agréable et nouvelle. Ils sont conquis par cette formule qui les libère du sentiment d'être considérés comme un pion de l'échiquier ! Et puis, ils sont devenus de «véritables hommes» à qui on fait confiance, à qui on confie une responsabilité virile. C'est bon d'être un «grand». Ils ont le sentiment d'avoir grimpé en flèche dans la hiérarchie des fonctions... Et ils travaillent !! Tellement même qu'ils suscitent une confiance grandissante des Chefs... Nous aurons encore besoin d'eux ! C'est sans hésitation que nous leur demanderons de venir nous aider...

Ainsi ces «jeunes» de l'Ecole de l'Air savent s'apparenter aux aînés. Il faut dire que le climat est favorable. En effet, la joie d'exercer une profession pour laquelle on était formé comble d'aise l'esprit qui s'approche de ses aspirations. C'est réconfortant de pouvoir penser à son travail d'élection et de le suivre pour le faire fructifier. Il est évident que notre époque n'est pas de celle où l'on vit pour son travail. Il

faut travailler pour vivre. Et cette impérative condition fausse souvent l'orientation de nos idéals. Nous sommes en effet désespérés. Cette dure existence fait osciller nos convictions. Comment devons-nous concilier ce dilemme où nous sommes, il faut bien le dire, voués à vivre pauvrement tout en ayant l'esprit aéronautique ?

Beaucoup font taire leurs opinions parce qu'ils espèrent encore hisser leurs convictions au-dessus des innombrables difficultés qu'ils rencontrent. D'autres moins patients mais profondément déçus, s'égayent au hasard des situations qui s'offrent et qui les libèrent de l'angoisse de la condition. Personne de nous tous, n'avons trouvé ce havre d'espoir où nos études promettaient de nous amener. Quel est donc ce malaise ? Et pourquoi faut-il, paradoxe, que l'aviation symbole de l'espoir soit si particulièrement hérissé de déceptions ? Avons-nous été séduits par des apparences brillantes dont le vernis serait de très mauvaise qualité ? Ou bien n'avons-nous pas compris que ces épreuves étaient faites pour nous confondre !

Oui, c'est certainement une expérience que l'on tente ! Il faut éprouver avant de choisir ! Nous allons bientôt ressentir que les sacrifices de nos parents, que nos sacrifices n'ont pas été vains ! car AIR ALGERIE démontre que

nous sommes liés à la grande famille aéronautique, en fils véritables c'est-à-dire qu'elle nous fournit l'occasion d'espérer que nous allons être libérés de toutes les contingences matérielles qui nous assaillent en nous donnant les 45.996 F par mois qu'elle offre à ses 7e groupes.

Ainsi mes amis, vous voyez que nous avons encore des raisons d'espérer. Tout n'est pas perdu puisqu'il est encore possible de vivre son travail pour les joies qu'il procure et non pour le salaire qu'il nous donne.

Nos amis sont revenus le 5 Avril. Le temps a fui. Ils ont l'impression d'avoir fini un beau rêve ; celui d'un autre monde : passer, avant le travail maché, étudié, préparé, chronométré.

Car notre époque le veut sans doute nous sommes voués, le cerveau jugulé à tout un plan systématique où tout est prévu, détaillé mais où l'on cherche vainement la part de notre imagination.

Devons-nous nous contraindre à penser ce que les autres ont mûri ? Ou devons-nous croire encore que nous sommes des «roseaux pensants» ?

Je crois qu'il sera dur de nous affirmer «Messieurs vous n'avez plus d'esprit ? Car notre jeunesse se refuse encore à croire que notre mission est de calquer nos gestes sur des principes.

PROMO 50/53 Classe 1^{er}B



1. M. KALIFA (Prof. de français) - 2. LOPEZ Yves - 3. MARIA Edmond - 4. MAS Roland - 5. LEVY Lucien - 6. HERBST Henri - 7. HOEDTS Bernard - 8. MENTALECHETA Youcef - 9. MARTEL Maurice - 10. GUIRAUD Lucien - 11. MARIN Alfred - 12. LAURENT Joseph - 13. FRAPPOLI Pierre - 14. CASTRAJOLI Roland - 15. GHISONI - 16. LANT Claude - 17. GOLVIN Michel - 18. MISSUD René - 19. LABACCI Abderrahmane - 20. HASSAÏNE Zoubir - 21. GUALDE René - 22. HUGENIN Jacques - 23. LEVY Guy - 24. GARÇON Pierre - 25. GILABERT René - 26. MIRAILLES Fernand - 27. GRENIER Paul - 28. LE GALL Michel - 29. GONZALO Jack - 30. GARRIGOS Jean-Baptiste - 31. KADI Mohamed.